

**Prix Droits et Libertés 2010**

**LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE  
MET L'ACCENT SUR LA LUTTE AU RACISME**

**Montréal, le 13 mai 2010** – Dans la foulée de ses consultations sur le profilage racial, c'est sur le thème de la lutte contre le racisme que se tiendra l'édition 2010 du *Prix Droits et Libertés* de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

« J'invite toute personne, organisation et entreprise à faire reconnaître leur engagement en proposant la candidature de personnes ou de groupes qui travaillent pour lutter contre le racisme au Québec », a déclaré le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau.

Décerné depuis 1988, le *Prix Droits et Libertés* vise à souligner les actions réalisées par des personnes, des organismes et des entreprises au Québec oeuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Le prix est traditionnellement remis par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* célébrée tous les ans, le 10 décembre.

**Comment poser sa candidature**

Monsieur Cousineau a rappelé qu'il existe de nombreux individus et organismes qui se préoccupent de la question de la discrimination raciale et qui oeuvrent dans leurs communautés pour mettre un terme au racisme.

« Nous voulons tout particulièrement souligner leur engagement et nous souhaitons qu'un grand nombre d'individus et de groupes soumettent leur candidature », a précisé monsieur Cousineau.

La Commission a de plus révisé les modalités entourant le dépôt des candidatures afin de rendre le processus plus convivial.

Dans une démarche de développement durable, la Commission encourage les candidats à lui faire parvenir ce formulaire et leur dossier de mise en candidature par courrier électronique, sur CD-ROM ou sur clé USB. La Commission continuera toutefois à accepter les dossiers en format papier.

Toutes personnes ou organisations qui souhaitent présenter une candidature doivent faire parvenir un dossier complet comprenant un formulaire de mise en candidature, une lettre de présentation ainsi qu'une description de la carrière et des activités exceptionnelles de la personne ou de l'organisation proposée. Le formulaire de mise en candidature est disponible en ligne au [www.cdpedj.qc.ca](http://www.cdpedj.qc.ca).

Les dossiers complets de mise en candidature doivent être expédiés ou remis en main propre avant le 10 septembre 2010, 17 h, à l'adresse suivante :

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
À l'attention de Julie Lajoie  
360, rue Saint-Jacques 2<sup>e</sup> étage  
Montréal, Qué. H2Y 1P5  
@ : [julie.lajoie@cdpedj.qc.ca](mailto:julie.lajoie@cdpedj.qc.ca)

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Julie Lajoie au 514 873-5146 ou 1 800 361-6477 poste 230 ou par courriel à l'adresse suivante : [julie.lajoie@cdpdj.qc.ca](mailto:julie.lajoie@cdpdj.qc.ca).

– 30 –